



Les dangers du monoxyde de carbone

RÉGION Une campagne de sensibilisation lancée à l'approche de l'hiver

S.R.
région

Christophe a été confronté à la perte d'amis décédés à cause du monoxyde de carbone. «Ils dormaient dans un appartement quand l'un d'eux a fait tomber en dormant la cendre de sa cigarette qui a consumé le canapé. Une victime a été retrouvée près de la fenêtre qu'elle avait essayé d'ouvrir... La VMC était vraisemblablement en panne. Ils ont laissé deux et trois enfants... », raconte-t-il.

Inodore et invisible

Christophe est venu témoigner dans le cadre de la campagne "Un cri d'alarme", menée pour alerter sur les dangers du monoxyde de carbone qui fait une centaine de morts par an en France.

Jean-Marc Charrier, sapeur-pompier retraité, est également venu témoigner: «Les intoxications au monoxyde de carbone sont souvent causées par des chaudières défectueuses, des feux de cheminées ou encore par des chauffages d'appoint... Les symptômes (nausées, vomissements, céphalées, perte de connaissance...) sont perceptibles si les personnes ne dorment pas. Car le double danger du monoxyde est qu'il est inodore et invisible, et souvent fatal dans le sommeil car il peut tuer en 15 minutes», explique l'ancien sapeur-pompier.

Des conséquences irréversibles qui peuvent être évitées grâce aux détecteurs de monoxyde de carbone, selon Anne-Claire Labaste, responsable de la campagne "Un cri d'alarme". Selon elle, également directrice France de la marque Angeleye (qui vend des détecteurs), seule une loi, à la manière de la loi Morange rendant obligatoire les détecteurs de fumée, pourrait radicalement changer les comportements, comme c'est le cas en Angleterre.



0yKqchJKRz_25ZXEZIYNQBjQJUV21reUz1zRF6L5rrn_ZIHBKp-MU1199ytDgmwgvMzRh